

Résultats Index Égalité Femmes / Hommes

L'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un outil créé en 2018, qui permet aux entreprises de mesurer les écarts de rémunération entre les sexes et de mettre en lumière les disparités existantes.

Nos indicateurs

L'entreprise comptant entre 50 et 250 salariés, notre score a été calculé en fonction de 4 critères :

Le taux de salariées bénéficiant d'une augmentation dans l'année qui suit leur retour de congé maternité

Non calculable

L'écart de taux d'augmentation individuelle de salaire entre les femmes et les hommes

35 sur 35 points

L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes

27 sur 40 points

La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations

5 sur 10 points

Note globale de l'Index Egalité Femmes / Hommes pour l'année 2024

79 sur 100 points

PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

Indicateurs de l'index	Actions
Indicateur 1 Écarts de rémunération femmes/hommes Rappel de la note 2025 (sur les données 2024) : 27/40	- Suivre régulièrement les salaires de base afin de repérer les écarts entre les différents profils de salarié.es et tranches d'âge. - Mise en place de fourchettes salariales par équipe et par niveau de séniorité accessibles à tou.te.s les employé.es
Indicateur 2 Écarts de taux d'augmentations individuelles Rappel de la note 2025 (sur les données 2024) : 35/35	- Suivre les augmentations et promotions pour détecter d'éventuelles inégalités.
Indicateur 3 Augmentation des salariées dans l'année suivant leur retour de congé maternité Rappel de la note 2025 (sur les données 2024) : NC	- Mettre en place une procédure systématique de retour de congé maternité, incluant entretien RH et maintien des perspectives de carrière. - Assurer que les augmentations et primes tiennent compte des salariées en congé maternité pour éviter les inégalités. - Proposer des aménagements pour un retour progressif si nécessaire à la suite d'un congé maternité ou paternité.
Indicateur 4 Part des femmes dans les 10 plus hautes rémunérations Rappel de la note 2025 (sur les données 2024) : 5/10	- Encourager la mixité dans les promotions aux postes de direction. - Valoriser les parcours de femmes dans l'entreprise. - Mettre en place des programmes de mentorat pour les femmes chez Bridge.